



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2025 11 03**

OBJET :

**Réalisation de programmes locatifs sociaux : Opération « Les Jardins d'Ollivier »**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi douze novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 novembre 2025 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mmes Elodie Loretz, Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mme Martine Abellan, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Marie-Fleur Alquier, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Alain Michellis, Mmes Fabienne Irlès, Malika Vannucci, Sandrine Mauras, M. Michel Caruso et Mme Chloé Roig,

Etait excusée : Mme Kareen Woignier,

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2023 12 14 du 12 décembre 2023, la commune a approuvé un programme de réalisation de logements locatifs sociaux, situés en cœur de village sur les parcelles communales cadastrées section AR n° 102 et 103 d'une superficie totale de 1.116 m<sup>2</sup> et d'en confier la réalisation à la SEM Habitat 06.

Cette opération porte sur la réalisation de 16 logements locatifs sociaux, ainsi répartis : 7 logements PLAI (4 T2 et 3 T3) et 9 logements PLUS (6 T2 et 3 T3).

Considérant le montant prévisionnel de 3.447.305,00 € pour cette opération, dénommée depuis « Les jardins d'Ollivier », la commune sollicitée par la SAEM Habitat 06 afin de faciliter la réalisation de ces logements a décidé de lui allouer par délibération n° 2023 12 14 du 12 décembre 2023 une contribution de 340.000,00 €, puis de la porter à 560.000 € par délibération n° 2024 12 14 du 11 décembre 2024.

Le conseil a également décidé, par délibération n° 2024 12 20 du 11 décembre 2024, de la cession des parcelles communales susvisées à la SAEM Habitat 06 au prix de 605.000,00 € selon l'estimation des domaines.

Considérant l'actualisation du montant prévisionnel de cette opération à 3.649.781,00 €, Monsieur le Maire propose au conseil d'allouer une contribution complémentaire sur l'exercice 2025 d'un montant de 340.000 euros à la SEM Habitat 06 et de modifier la convention passée avec cette dernière relative à cette opération, précisant notamment le montant total et les conditions d'attribution de l'aide financière pour la construction de ces logements sociaux.

Il propose également au conseil de l'autoriser à signer la convention , jointe à la présente délibération.

**Le conseil municipal,  
ouï l'exposé du maire,  
après en avoir délibéré,**

**Décide** d'allouer une contribution complémentaire sur l'exercice 2025 d'un montant de 340.000 euros à la SEM Habitat 06 pour la réalisation de logements locatifs sociaux dans le cadre du programme « Les Jardins d'Ollivier ».

**Décide** de passer avec la SAEM Habitat 06 la convention relative à l'attribution de l'aide financière par la commune pour le programme « Les Jardins d'Ollivier », précisant notamment le calendrier de versement de la contribution, sur les exercices 2023, 2024 et 2025.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

**Autorise** le maire à signer ladite convention.

*Nombre de conseillers en exercice : 29*

*Nombre de présents : 22*

*Nombre de votants : 28*

**Pour : 28**

*MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, M. Christophe Angéli, Mme Malika Vannucci, MM. Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Marie-Fleur Alquier, Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céragioli et Mme Sylvie Carletto*

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance  
Elodie LORETZ

Le Maire,  
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20251112-20251103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2025  
Publication : 13/11/2025

Le Maire, Francis TUJAGUE